



## **La Manse et ses affluents**

### Travaux d'entretien des rives de la Manse et de ses affluents

En juillet, des travaux d'entretien des rives se dérouleront à Avon-les-Roches vers le lieu-dit Naie et à Sainte-Maure à la station d'épuration (abattage de peupliers).

Prochains tronçons concernés par les travaux à voir chapitre agenda ci-dessous (réunions publiques)

### Travaux d'amélioration du lit

Les travaux d'empierrement du lit et de retalutage de berges réalisés sur la Manse à Saint-Gilles à l'Île Bouchard sont en cours d'achèvement. Pour rappel, ils ont pour objectif :

- De rehausser le niveau de l'eau par la mise en place de pierres/cailloux en lieu et place des anciennes vanes (planches) pour permettre la remontée de la faune aquatique
- De dynamiser les écoulements, de mieux oxygéner l'eau, de créer des caches pour la faune et de désenvaser le lit

En juillet, des travaux similaires se dérouleront sur la Manse au lieu dit La Boue à Saint-Epain.

## **L'espace liens et téléchargements**

## Viaduc de la Manse - Ligne à Grande Vitesse IGV

Les dernières informations concernant l'édification du futur viaduc de la Manse : [clic](#)

## Quatrième bulletin d'information du syndicat

En juillet, le Syndicat de la Manse a édité son quatrième bulletin d'information destiné aux habitants des 13 communes du bassin versant ainsi qu'aux riverains extérieurs.

Pour le télécharger [cliquez ici](#).

## **L'agenda**

### Réunions publiques

Le programme de travaux quinquennal se poursuit.

L'une des actions concerne directement les quelques 700 propriétaires riverains car « l'entretien des cours d'eau non domaniaux sont des obligations légales pour le propriétaire riverain » (article L 215-14 du code de l'environnement).

Le syndicat les accompagne par la mise à disposition d'un technicien de rivières. Celui-ci contactera tous les propriétaires, afin de faire un état des lieux de leur(s) parcelle(s) et inventorier les travaux nécessaires. Lorsque les personnes ne souhaitent, ou ne peuvent réaliser eux mêmes ces travaux, le syndicat mandatera une entreprise qui sera chargée de les exécuter. Cette intervention sera alors financée par les riverains concernés.

Les rencontres avec les riverains se dérouleront durant l'automne prochain, pour une réalisation des travaux d'ici le printemps 2014 :

- Sur la Maugonne et son affluent le Canardier (ou Neuil)
- Sur la Manse depuis sa source à Bossée jusqu'au plan d'eau communal de Sainte-Maure ainsi que le ruisseau du Rainsserand (Sepmes)

Afin d'expliquer les objectifs et le détail de ces actions, les riverains sont invités à une réunion publique qui se déroulera :

- le lundi 16 septembre à 18h30 à la salle des fêtes de Neuil,
- le mardi 17 septembre à 18h30 à la mairie de Sepmes.

Prochain comité syndical

Mardi 9 juillet 2013 à 18h30 à la mairie de Sepmes (ouvert au public).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, envoyez un mail au Syndicat



**SYNDICAT DE LA  
MANSE  
ET DE SES AFFLUENTS**

Place du Maréchal Leclerc - Mairie  
37800 SAINTE-MAURE DE TOURAINE

02 47 40 94 30 - 06 17 35 76 76  
[manse37@orange.fr](mailto:manse37@orange.fr)